



COMMUNIQUE

1. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris acte du double scrutin des élections législatives et référendaire tenu le 22 mars 2020 en République de Guinée.
2. La Commission de la CEDEAO a noté les violences qui ont émaillé ce double scrutin et qui ont entraîné des pertes de vies humaines et de nombreux blessés. Elle condamne fermement ces violences et exprime toute sa compassion et sa solidarité aux familles éplorées ainsi qu'aux Autorités et au peuple Guinéens.
3. Au regard du coût humain et des dégâts matériels causés par ces violences, la CEDEAO relève toute la pertinence de ses recommandations tendant à privilégier la promotion d'un climat apaisé et la recherche d'une inclusivité du processus électoral.
4. La Commission de la CEDEAO lance un appel à tous les acteurs politiques et de la société civile pour qu'ils s'abstiennent de tout recours à la violence et les engage à privilégier le dialogue pour arriver à une paix sociale durable en République de Guinée.
5. La Commission de la CEDEAO réitère sa totale disponibilité à faciliter le dialogue entre tous les acteurs Guinéens, gage de paix et de développement pour le peuple Guinéen et pour la région toute entière.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the date.

Abuja le 25 mars 2020